

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION du 17 juin 2011**

L'an deux mille onze le 17 juin à 20h00, les membres du Conseil municipal de VOREPPE, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville de Voreppe, sous la présidence de Marie Sophie FRIOT NEUBERT, remplaçant le maire, empêché.

Marie-Sophie FRIOT-NEUBERT – Fabienne SENTIS - Michel MOLLIER – Pascale LUJAN - Alain DONGUY - Salima ICHBA - Valérie GUERIN - Laurent GODARD – Agnès MAILLET - Jean-François PONCET – Raphaëlle BOURGAIN - François MARTIN - Sandrine MIOTTO – Monique DEVEAUX - André NAEGELEN - Chantal REBEILLE-BORGELLA - Jean-Claude BLANCHET - Vincent MADELAINE –

Avaient donné procuration pour voter :

Jean DUCHAMP à Marie-Sophie FRIOT-NEUBERT
Michel BERGER à Pascale LUJAN
Jean-Louis CHENEVAS-PAULE à Salima ICHBA
Valérie BARTHEL à Jean-François PONCET
Agnès MARTIN-BIGAY à François MARTIN
Julien CORNUT à Valérie GUERIN
Marie-Paul GEAY à Vincent MADELAINE

Étaient absents :

Cathie RIVOIRE
Jean-Jacques THILLIEZ
Anne GERIN
Olivier GOY

Secrétaire de séance : Michel Mollier

7553 ELECTIONS SENATORIALES – ELECTION DES DELEGUES

La séance a été ouverte à 19 heures, sous la présidence de Marie Sophie FRIOT NEUBERT, remplaçant le maire, empêché.

Vu le décret n° 2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Vu l'arrêté préfectoral n° 201145-0017 du 25 mai 2011 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués

Composition du bureau électoral :

Madame Marie Sophie Friot Neubert indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : messieurs André NAEGELEN et Jean Claude BLANCHET et mesdames Raphaëlle BOURGAIN et Salima ICHBA

La présidence du bureau est assurée par ses soins.
Le secrétariat est assuré par monsieur Michel MOLLIER

Conformément à l'article L. 289 du code électoral, en vue des élections sénatoriales du 25 septembre prochain. Cette élection doit se faire à bulletins secrets à la majorité absolue au premier tour, majorité relative au deuxième tour.

Deux listes ont été déposées :

LISTE « VOREPPE AVENIR »

Ordre	NOM	NOM USAGE	PRENOMS	DATE NAISSANCE	LIEU NAISSANCE	ADRESSE
1	FERRAND		Bernard	01/09/46	La Tour du Pin (38)	115 rue du Plassarot
2	GONCALVES		Maria Fernanda	18/09/68	Voiron (38)	170 avenue Henri Chapays
3	COHEN		Patrick	12/09/65	Tours (37)	207 rue des Glaieus
4	GISBERT		Rolland	13/10/40	Alger	24 allée des Gentianes
5	FRIOT	FRIOT NEUBERT	Emmanuel	08/04/59	Saint-Mandé (94)	869 avenue Honoré de Balzac
6	BRETTON		Xavier	09/06/46	Cluses (74)	248 rue Jacques Brel
7	RAGOT		Etienne	15/02/65	Moulins (03)	783 avenue André Malraux
8	MOREL		Christian	07/02/47	Bourgoin-Jallieu (38)	661 avenue André Malraux

LISTE « AGIR POUR VOREPPE »

Ordre	NOM	PRENOMS	DATE NAISSANCE	LIEU NAISSANCE	ADRESSE
1	SOUBEYROUX	Jean-louis	29/09/49	CHAILLERETTE (17)	80 Rue du Port
2	RAMBICUR	Bernard	20/12/48	AMPLEPUIIS(69)	863 av Henri Chapays
3	REMOND	Colette	11/05/42	MOSTAGANEM(Algerie)	21 Rue des Glaieus
4	GALLO	André	26/02/44	GRENOBLE(38)	439 rue Honoré de Balzac
5	PEREIRA	François	31/08/54	HORB (Allemagne)	294 rue Jean Moulin

Après avoir été informés des modalités du scrutin, les conseillers municipaux ont été invités à exprimer leur suffrage.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

- effectif légal du conseil municipal : 29
- nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
- nombre de conseillers présents à l'ouverture du scrutin : 18
- nombre de pouvoirs : 7
- nombre de conseillers absents : 4
- nombre de sièges à pourvoir : 8
- nombre de suffrages exprimés : 25
- nombre de blancs ou nuls : 0

La liste VOREPPE AVENIR a recueilli 21 voix, soit 7 sièges
La liste AGIR POUR VOREPPE a recueilli 4 voix, soit 1 siège

Les suppléants élus sont les suivants :

Liste VOREPPE AVENIR

- 1 - FERRAND Bernard
- 2 - GONCALVES Maria Fernanda
- 3 - COHEN Patrick
- 4 - GISBERT Rolland
- 5 - FRIOT NEUBERT Emmanuel
- 6 - BRETTON Xavier
- 7 - RAGOT Etienne

Liste AGIR POUR VOREPPE

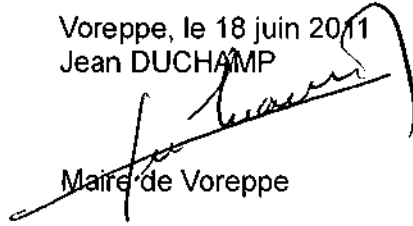
- 1 - SOUBEYROUX Jean-Louis

Les conseillers ayant exprimé leur voix ont été invités à déclarer la liste de leur choix :

DUCHAMP Jean	VOREPPE AVENIR
FRIOT-NEUBERT Marie-Sophie	VOREPPE AVENIR
BERGER Michel	VOREPPE AVENIR
SENTIS Fabienne	VOREPPE AVENIR
MOLLIER Michel	VOREPPE AVENIR
LUJAN Pascale	VOREPPE AVENIR
DONGUY Alain	VOREPPE AVENIR
ICHBA Salima	VOREPPE AVENIR
CHENEVAS-PAULE Jean-Louis	VOREPPE AVENIR
BARTHEL Valérie	VOREPPE AVENIR
GUERIN Valérie	VOREPPE AVENIR
GODARD Laurent	VOREPPE AVENIR
MARTIN-BIGAY Agnès	VOREPPE AVENIR
CORNUT Julien	VOREPPE AVENIR
MAILLET Agnès	VOREPPE AVENIR
PONCET Jean-François	VOREPPE AVENIR
BOURGAIN Raphaëlle	VOREPPE AVENIR
MARTIN François	VOREPPE AVENIR
MIOTTO Sandrine	VOREPPE AVENIR
DEVEAUX Monique	AGIR POUR VOREPPE
NAEGELEN André	AGIR POUR VOREPPE
REBEILLE-BORGELLA Chantal	AGIR POUR VOREPPE
BLANCHET Jean-Claude	AGIR POUR VOREPPE
MADELAINE Vincent	VOREPPE AVENIR
GEAY Marie-Paul	VOREPPE AVENIR

Après le vote, la clôture du scrutin et l'établissement du procès verbal, la séance est levée à 19H40

Voreppe, le 18 juin 2011
Jean DUCHAMP


Maire de Voreppe

